Scan sur Charleroi II

Le lâcher en colombophilie s'apparente à un sempiternel sujet de convoitise, de doléance, de découragement, de réussite, d'espoirs, de critiques, de pressions, d'échanges engagés. Sa thématique se réinvite chaque année à pareille époque, soit au moment d'arrêter les lignes de force de la campagne en construction. « Coulon Futé » se penche de nouveau sur la question….toujours en terre carolorégienne.

Contexte. *Centre Charleroi*, *Charleroi Est* et la *Botte du Hainaut*, trois ententes du terroir carolorégien, ont disposé d'un lâcher commun sur dix-huit épreuves de la campagne 2023. Personne ne le contredira, cela constituait une innovation à l'initiative dictée par les instances de l'EPR Hainaut-Brabant wallon. En réalité, cette initiative eut aussi l'effet d'inciter la curiosité de « *Coulon Futé* » à suivre de près en 2023 (pour la première fois en l'occurrence sur ce site) la compétition carolorégienne dans l'optique de requérir des enseignements ignorés des participants à ces épreuves communes.

Cette démarche signifie-t-elle pour autant que « *Coulon Futé* » est adepte des méga-lâchers ? Certains peuvent se poser cette question. Mais, il faut leur dire que c'est aller vite en besogne ! Il sied de se remémorer que les divers résultats honorifiques concoctés (présentation de « *tops 20* », de statistiques) assurent de l'inédit à des fins d'étoffer la réflexion des acteurs principaux à savoir **les premiers décideurs** que sont en principe les amateurs. Ces derniers disposent de la sorte d'arguments pour étayer leur position. Les discussions franches, objectives et argumentées ne peuvent qu'élever le niveau décisionnel.

Certes d'autres lâchers ont existé en 2023 sur des étapes plus courtes, il ne faut pas les laisser pour compte. Mais, à leur désavantage, ils ne débouchaient pas sur une ouverture commune des paniers convoyés par les trois ententes précitées. Ce qui, par injonction, rendait impossible de les comparer dans un contexte similaire.

Rappel. Le scan sur Charleroi de la précédente semaine était exclusivement axé sur les participations engagées par les trois ententes précitées sur 13 Saint-Soupplets, 4 Melun et 1 Soissons lâché en commun. Ainsi, pour chaque entente, des pourcentages participatifs ont été établis sur chaque étape. Leur décompte final est éclairant. Le tableau ci-dessous reprenant des pourcentages arrondis sert de rappel. Il constitue en fait un point de référence et donc de réflexion dans le traitement de la deuxième thématique au titre suggestif : « *Où sont les prix ?* ».

Saison 2023 : répartition des 53.546 pigeons engagés dans les 18 concours avec lâcher commun			
Etape	**Centre Charleroi**	**Charleroi Est**	**Entente des Deux**
13 Saint-Soupplets	67 %	23 %	10 %
4 Melun	70 %	22 %	8 %
1 Soissons	60 %	35 %	5 %
Décompte final	**68 %**	**23 %**	**9 %**

Mais où sont donc les prix ?

Dans un bureau de dépouillement, il était, dans un temps pas si éloigné, habituel d'entendre dans un premier temps les classiques ritournelles que sont « *où sont les premiers ?* » et « *qui fait le premier ?* » et, dans un second, « *à quelle heure cela finit ?* ». Le pass, devenu désormais un acteur du quotidien ailé, permet, quasi dans l'instantané, de répondre à la curiosité légitime de « *savoir* » au plus vite. Cet outil informatique a en quelque sorte mis sous l'éteignoir l'aspect folklorique qui animait les locaux.

Objectif. Peaufiner dans le détail les réponses aux trois questions précitées est l'objet des deuxième et troisième thématiques de ce dossier carolorégien. Celle de ce jour apporte une réponse des plus concrètes aux deux premières interrogations. Pour cela, il est indispensable d'analyser les différents « *tops 20* » des résultats honorifiques réalisés par « Coulon Futé » au fil des semaines.

Représentation des ententes dans les « tops 20 ».

Faut-il encore rappeler que, lors des 18 journées disputées sous le couvert du lâcher unique imposé aux trois ententes carolorégiennes, ont été publiés les pourcentages de citations forgés par chaque entente dans le « *top 20* » de chaque catégorie. Ce qui constitue un moyen, sans contestation possible, de cerner la quintessence du vol dans chaque catégorie. Ainsi, de cette manière, une « *élite* » hebdomadaire émerge naturellement de la masse. Il devient alors intéressant de voir si une corrélation existe entre les pourcentages participatifs et ceux inhérents à l'élite des différents vols. Toutefois, il est toujours possible de rétorquer que seuls 20 pigeons entrent en considération. C'est vrai, mais ils ont le mérite de cerner au plus près l'« *élite pointue* » du vol. Il ne faut pas oublier que 20 pigeons dans un concours de 1.000 ne représentent que 2 %.

Fil conducteur. De nouveau, quatre tableaux de données numériques collationnent les enseignements découlant de la thématique abordée. Le recours à des couleurs, à savoir le vert pour *Centre Charleroi* et l'orange pour *Charleroi Est*, permet de visualiser au mieux.

Le premier tableau rapporte les pourcentages de prix enlevés dans les « *tops 20* » de chaque catégorie par chaque entente lors des 13 Saint-Soupplets disputés en 2023. Le simple fait de

les comparer à ceux de la participation, rappelés ci-dessus, suscite matière à réflexion.

Saint-Soupplets					
Date	**Entente**	**VY**	**V**	**Y**	**P**
29/04	Centre Charleroi	85 %	90 %	85 %	
	Charleroi Est	10 %	10 %	10 %	
	Entente des Deux	5 %	0 %	5 %	
06/05	Centre Charleroi	85 %	70 %	90 %	
	Charleroi Est	10 %	25 %	5 %	
	Entente des Deux	5 %	5 %	5 %	
20/05	Centre Charleroi	60 %	60 %	80 %	
	Charleroi Est	15 %	25 %	5 %	
	Entente des Deux	25 %	15 %	15 %	
10/06	Centre Charleroi	85 %	80 %	85 %	30 %
	Charleroi Est	15 %	20 %	15 %	5 %
	Entente des Deux	0 %	0 %	0 %	60 %
17/06	Centre Charleroi	100 %	100 %	100 %	70 %
	Charleroi Est	0 %	0 %	0 %	-
	Entente des deux	0 %	0 %	0 %	30 %
24/06	Centre Charleroi	65 %	45 %	70 %	85 %
	Charleroi Est	35 %	55 %	25 %	-
	Entente des Deux	0 %	0 %	5 %	15 %
02/07	Centre Charleroi	35 %	40 %	35 %	70 %
	Charleroi Est	65 %	60 %	60 %	-
	Entente des Deux	0 %	0 %	5 %	30 %
08/07	Centre Charleroi	50 %	50 %	65 %	95 %
	Charleroi Est	50 %	50 %	35 %	5 %
	Entente des Deux	0 %	0 %	0 %	0 %
29/07	Centre Charleroi	70 %	80 %	75 %	85 %
	Charleroi Est	30 %	20 %	25 %	15 %
	Entente des Deux	0 %	0 %	0 %	0 %
05/08	Centre Charleroi	90 %	95 %	90 %	70 %
	Charleroi Est	10 %	5 %	10 %	30 %
	Entente des Deux	0 %	0 %	0 %	0 %
12/08	Centre Charleroi	55 %	60 %	50 %	40 %
	Charleroi Est	35 %	35 %	25 %	60 %
	Entente des Deux	10 %	5 %	25 %	0 %
20/08	Centre Charleroi	90 %	90 %	75 %	75 %
	Charleroi Est	5 %	5 %	20 %	15 %
	Entente des Deux	5 %	5 %	5 %	10 %
26/08	Centre Charleroi	85 %	90 %	70 %	65 %
	Charleroi Est	10 %	5 %	20 %	25 %
	Entente des Deux	5 %	5 %	10 %	10 %
Moyenne	**Centre Charleroi**	**73,5 %**	**73,1 %**	**74,6 %**	**68,5 %**
	Charleroi Est	**22,3 %**	**24,2 %**	**19,6 %**	**22,1 %***
	Entente des Deux	**4,2 %**	**2,7 %**	**5,8 %**	**15,5 %**

(*) Moyenne basée sur la programmation de 7 concours à jeunes et non de 10 par Charleroi Est.

Le deuxième tableau réitère la même démarche sur les 4 Melun.

Melun					
Date	**Entente**	**VY**	**V**	**Y**	**P**
13/05	Centre Charleroi	55 %	25 %	85 %	
	Charleroi Est	40 %	55 %	10 %	
	Entente des Deux	5 %	20 %	5 %	
27/05	Centre Charleroi	85 %	75 %	75 %	
	Charleroi Est	10 %	20 %	15 %	
	Entente des Deux	5 %	5 %	10 %	
15/07	Centre Charleroi	90 %	55 %	80 %	95 %
	Charleroi Est	10 %	40 %	20 %	5 %
	Entente des Deux	0 %	5 %	0 %	0 %
22/07	Centre Charleroi	75 %	60 %	75 %	60 %
	Charleroi Est	25 %	40 %	25 %	40 %
	Entente des Deux	0 %	0 %	0 %	0 %
Moyenne	**Centre Charleroi**	**76,2 %**	**53,7 %**	**78,7 %**	**77,5 %**
	Charleroi Est	**21,3 %**	**38,8 %**	**17,5 %**	**22,5 %**
	Entente des Deux	**2,5 %**	**7,5 %**	**3,8 %**	**0 %**

Le troisième tableau délivre les pourcentages sur l'unique Soissons disputé avec lâcher commun.

Soissons					
Date	**Entente**	**VY**	**V**	**Y**	**P**
03/08 **Moyenne**	Centre Charleroi	70 %	80 %	75 %	85 %
	Charleroi Est	30 %	20 %	25 %	15 %
	Entente des Deux	0 %	0 %	0 %	0 %

Le quatrième tableau synthétise les pourcentages de prix enlevés par chaque entente dans les « *tops 20* » de chaque catégorie lors des 18 journées relevant du lâcher commun

Récapitulatif lâcher commun				
13 Saint-Soupplets				
Entente	**VY**	**V**	**Y**	**P**
Centre Charleroi	73,5 %	73,1 %	74,6 %	68,5 %
Charleroi Est	22,3 %	24,2 %	19,6 %	22,1* %
Entente des Deux	4,2 %	2,7 %	5,8 %	15,5 %
4 Melun				
Centre Charleroi	76,2 %	53,7 %	78,7 %	77,5 %
Charleroi Est	21,3 %	38,8 %	17,5 %	22,5 %
Entente des Deux	2,5 %	7,5 %	3,8 %	0 %
1 Soissons				
Centre Charleroi	70 %	80 %	75 %	85 %
Charleroi Est	30 %	20 %	25 %	15 %
Entente des Deux	0 %	0 %	0 %	0 %
18 journées				
Centre Charleroi	73,9 %	69,2 %	75,6 %	71,1 %
Charleroi Est	22,5 %	27,2 %	19,4 %	21,5 %*
Entente des Deux	3,6 %	3,6 %	5 %	11,9 %

(*) Moyenne basée sur la programmation de 7 concours à jeunes et non de 10 par Charleroi Est sur Saint-Soupplets.

Outil. Pour pouvoir comparer les pourcentages globaux des prix enlevés dans les « *tops 20* » de toutes les catégories par chaque entente à ceux de leur participation (voir plus haut), un cinquième tableau s'impose.

Pourcentages arrondis des ententes		
	« *Tops 20* »	**Participation au contingent 56.546 P**
Centre Charleroi	**73 %**	**68 %**
Charleroi Est	**23 %***	**23 %**
Entente des Deux	**6 %**	**9 %**

(*) Moyenne basée sur la programmation de 7 concours à jeunes et non de 10 par Charleroi Est sur Saint-Soupplets.

Bastions ailés… un leurre ou une réalité ?

Existe-t-il une concentration des localités dans les « *tops 20* » laissant donner crédit à une élite éventuelle au sortir des résultats ? *Le tableau* ci-dessous apporte des éléments de réponse. Et ce uniquement dans les catégories VY et P. Au total, 72 localités de la zone de lâcher ont été recensées. Les nombres repris dans les **colonnes** VY et P indiquent le quorum de citations recensées par la localité, quorum forgé par une ou plusieurs colonies.

Localité	VY	P
Anderlues	4	3
Baisy-Thy	3	
Besonrieux		2
Bracquegnies	35	
Bray	13	
Buzet		2
Carnières	1	9
Chapelle-lez-Herlaimont	1	
Châtelineau		1
Couillet	1	
Courcelles	32	24
Cuesmes	2	2
Dampremy	2	
Ecaussines	2	
Erquelinnes	2	
Eugies	2	2
Familleureux		3
Fayt-lez-Manage	1	
Fontaine-l'Evêque	2	
Forchies-la-Marche	30	16
Frasnes-lez-Gosselies		1
Ghlin	1	
Gilly	1	
Givry	5	
Gosselies		4
Haine-Saint-Pierre	1	
Harveng	3	
Havré	2	
Haulchin	3	
Hornu		8
Houdeng	15	14
Houtain-le-Val	1	8
Hyon	3	1
Jumet	1	
La Bouverie	12	
La Buissière	2	

Localité	VY	P
La Louvière	11	
Leval-Trahegnies	5	
Lillois	1	2
Lobbes	1	3
Lodelinsart	5	
Luttre	1	1
Marche-lez-Ecaussines		11
Marchienne	1	
Merbes-le-Château	4	7
Mesvin	21	1
Mignault		2
Montignies-le-Tilleul		1
Mont-Sainte-Aldegonde		1
Nivelles	19	
Obaix		3
Ophain-Bois-Seigneur-Isaac	30	6
Pont-à-Celles	4	3
Quévy	4	
Rance	1	
Ransart		2
Rebecq		1
Ressaix		3
Ronquières		9
Roux	20	21
Saint-Vaast	3	7
Solre-sur-Sambre	1	
Thieusies	3	
Thirimont	1	20
Thuin	5	1
Trazegnies	1	
Trivières	1	
Vellereille	2	1
Viesville	7	18
Vieux-Genappe	15	
Villers-Perwin	8	11
Virginal-Samme	3	4

Cartes à l'appui.

Recourir à la carte de la zone de participation du lâcher *Centre Charleroi – Charleroi Est – Entente des Deux* ne peut qu'offrir une vue globale des plus concrètes de la répartition des différents « *tops 20* » VY et P des 18 journées. Pour des raisons compréhensibles, deux cartes s'avèrent nécessaires, l'une est réservée aux VY, l'autre aux P.

a) <u>Vieux et Juniors réunis.</u>

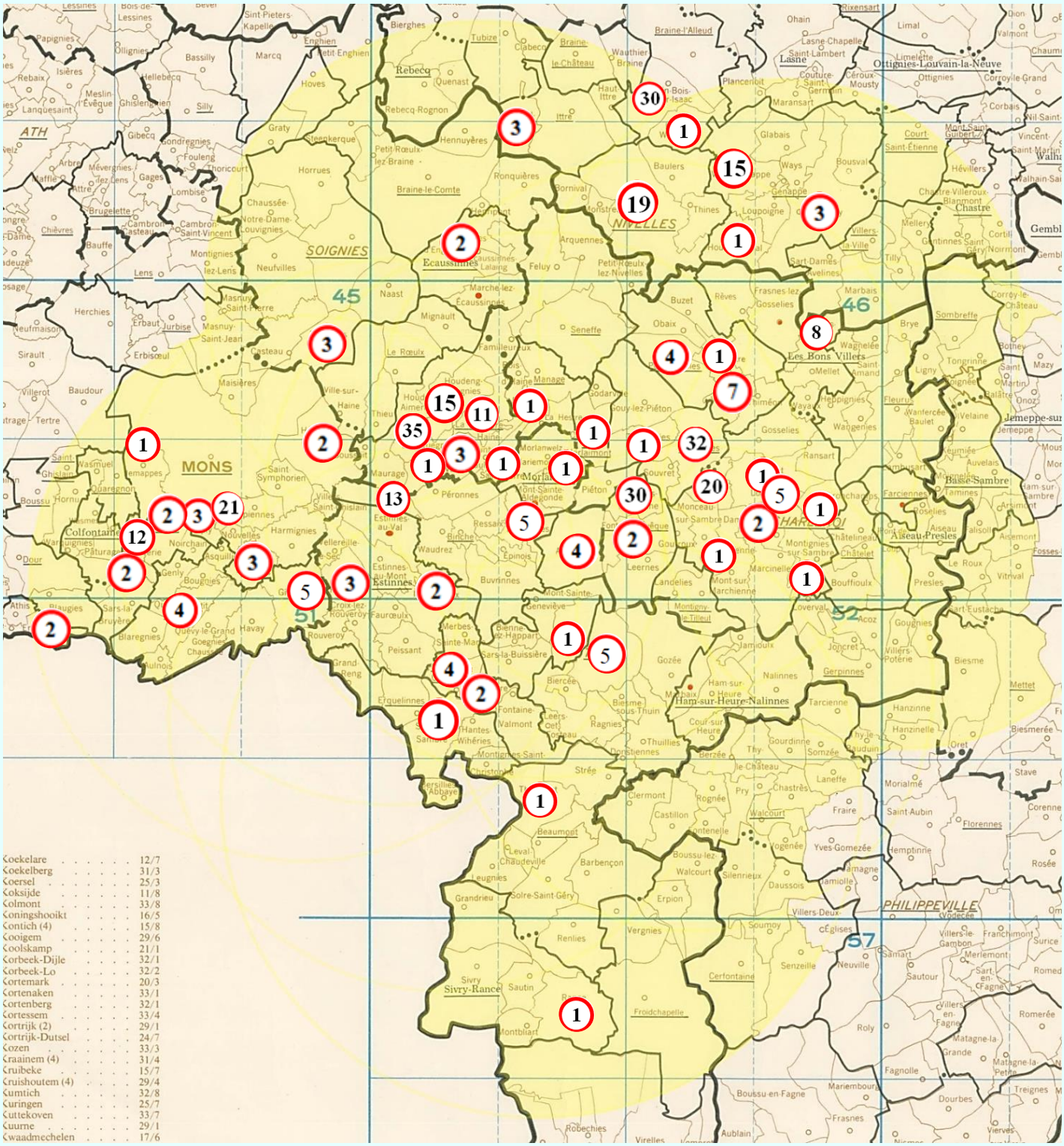

b) Jeunes.

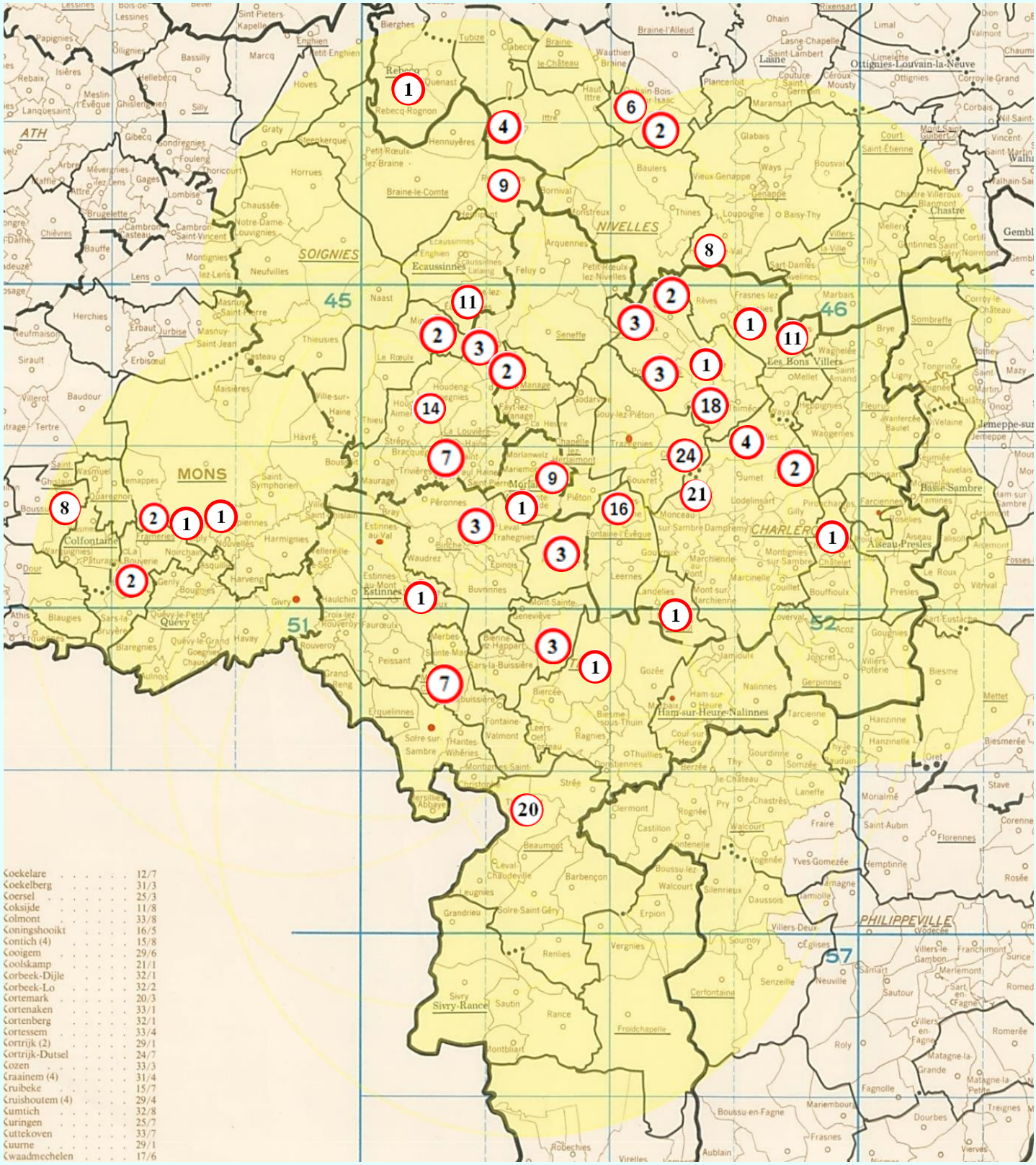
Koekelare 12/7
Koekelberg 31/3
Koersel 25/3
Koksijde 11/8
Kolmont 33/8
Koningshooikt 16/5
Kontich (4) 15/8
Kooigem 29/6
Koolskamp 21/1
Korbeek-Dijle 32/1
Korbeek-Lo 32/2
Kortemark 20/3
Kortenaken 33/1
Kortenberg 32/1
Kortessem 33/4
Kortrijk (2) 29/1
Kortrijk-Dutsel 24/7
Kozen 33/3
Kraainem (4) 31/4
Kruibeke 15/7
Kruishoutem (4) 29/4
Kumtich 32/8
Kuringen 25/7
Kuttekoven 33/7
Kuurne 29/1
Kwaadmechelen 17/6

Pointeurs.

Chaque journée a sacré une colonie pointeur du lâcher. Le point sur ce sujet.

Date	Vent	Etape	Contingent	Localité	Ent.	Age
29/04	Calme	Saint-Soupplets	2.892	Thirimont	E2	Y
06/05	Calme	Saint-Soupplets	4.352	Forchies-la-Marche	CC	Y
13/05	N	Melun	3.641	Forchies-la-Marche	CC	Y
20/05	NE	Saint-Soupplets	3.016	Mesvin	CC	V
27/05	Calme	Melun	2.298	Bracquegnies	CC	V
03/06	NNE	Soissons	3.177	Bray	CC	Y
10/06	Calme	Saint-Soupplets	2.849	Harveng	CC	Y
17/06	Calme	Saint-Soupplets	2.665	Bracquegnies	CC	V
24/06	Calme	Saint-Soupplets	2.868	Vieux-Genappe	CE	V
02/07	SO	Saint-Soupplets	2.062	Quévy	CC	Y
08/07	Calme	Saint-Soupplets	2.346	Ophain-Bois-Seigneur-Isaac	CC	Y
15/07	SO	Melun	1.889	Nivelles	CC	V
22/07	Calme	Melun	1.816	Lodelinsart	CE	V
29/07	SO	Saint-Soupplets	1.838	Vieux-Genappe	CE	V
05/08	SO	Saint-Soupplets	1.933	Leval-Trahegnies	CC	V
12/08	SO	Saint-Soupplets	1.940	Roux	CE	P
20/08	Calme	Saint-Soupplets	1.854	Viesville	CC	P
26/08	SO	Saint-Soupplets	1.615	Châtelineau	CE	P

Ce tableau réalisé permet de dire que :

- ✓ 12 des 18 pointeurs relèvent de *Centre Charleroi*, 5 de *Charleroi Est* et 1 de l'*Entente des Deux*. Ce qui se traduit respectivement en pourcentages arrondis par 67 %, 28 % et 6 %. Ces derniers permettent d'établir une ultime comparaison concernant la thématique développée. Ils invitent certainement à la réflexion…

Saison 2023 : pourcentages arrondis			
Entente	**Contingent**	**« *Tops 20* »**	**Pointeurs**
Centre Charleroi	68 %	73 %	67 %
Charleroi Est	23 %	23 %*	28 %
Entente des Deux	9 %	6 %	6 %

(*) Moyenne basée sur la programmation de 7 concours à jeunes et non de 10 par Charleroi Est sur Saint-Soupplets.

- ✓ 8 des pointeurs sont des vieux, 7 des juniors et 3 des jeunes.

La carte et les pointeurs

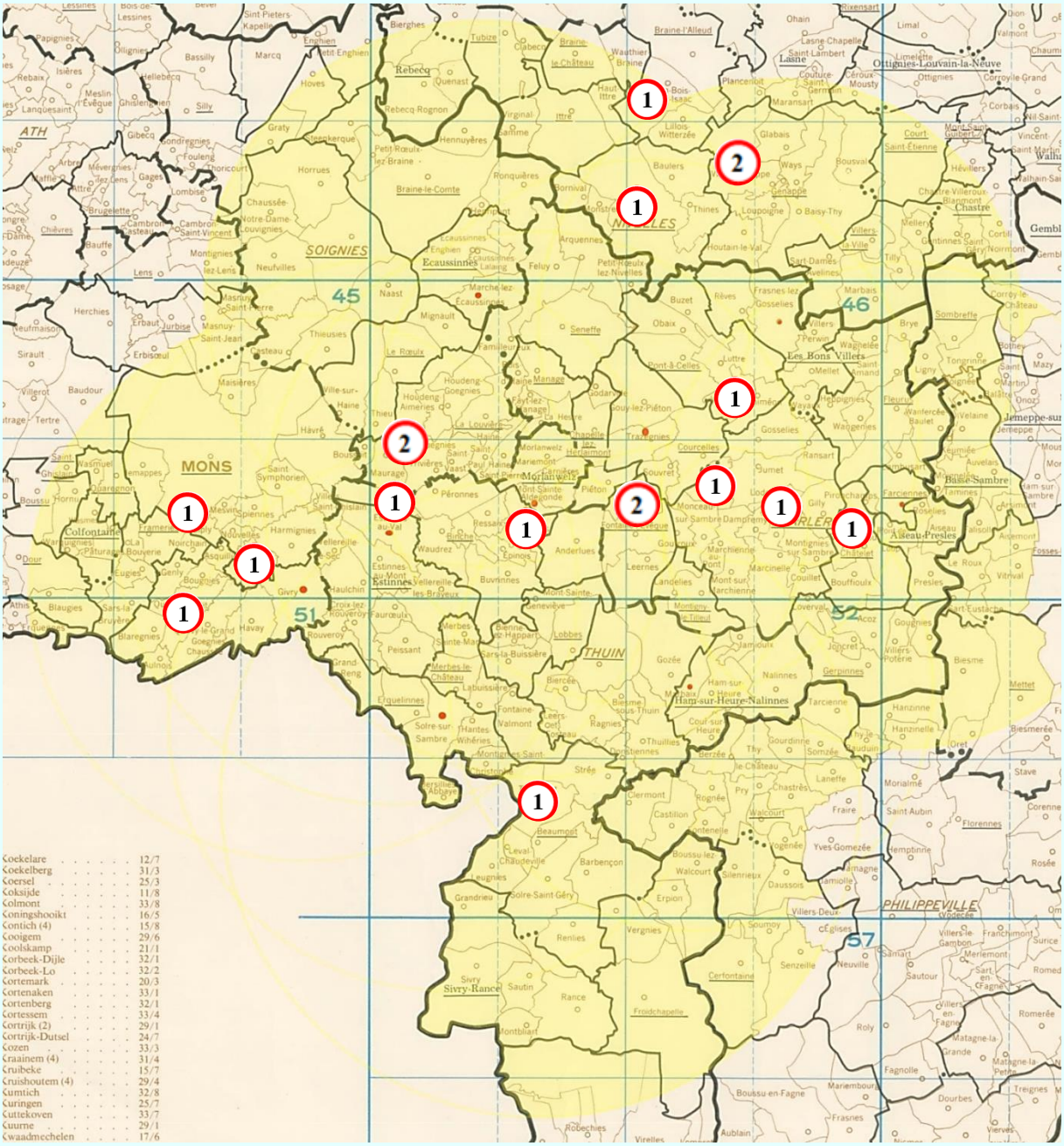

A suivre… « *A combien s'élève l'addition des prix par entente ?* »